

Les clusters européens vont-ils se regrouper ?

Les clusters ou -version française- les pôles de compétitivité, porteurs de l'innovation, sont-ils de taille à affronter la compétition internationale dans le contexte de crise actuelle ? Ce 17 et 18 novembre, à Paris, environ un millier d'acteurs de l'innovation européens étaient réunis lors de la quatrième édition de la rencontre « **Paris Région innovation tour** », organisée par l'agence de développement économique Paris développement.

Ce rendez vous s'est conclu par une table ronde où sept représentants de pôles de compétitivité labélisés Paris Région ont évalué l'intérêt et la possibilité de collaborations entre clusters au niveau européen. Ces derniers sont 900 aujourd'hui, répertoriés en Europe, d'après François Xavier Level, représentant Europa Intercluster, agence européenne de coopération entre clusters.

Est ce trop ? Comment en faire des outils efficaces au plan international ? Pour Jean Daniel Tordjman, ambassadeur délégué aux pôles de compétitivité, « *la solidarité, fondamentale en Europe, doit se traduire aussi par une complémentarité des pôles de compétitivité* ». Pour Dominique Vernay, président de System@tic, spécialisé dans les systèmes complexes, comme les systèmes embarqués, « *cette crise est l'occasion de se demander comment attendre une taille critique, à collaborer plus avec d'autres pays comme l'Allemagne, le Royaume-Uni pour être en mesure de rivaliser avec la Chine ou les Etats-Unis* ». D'autres, comme Olivier Muron, vice président de Cap Digital et Alain Coutrot, président du pôle Astech, spécialisé dans l'aéronautique, ont déjà ou sont en train de préparer des collaborations avec des acteurs européens.

Collaboration à petits pas

Reste à savoir sous quelle forme : simple échange de « best practice », comme lors de cette réunion parisienne, création d'une structure commune pour un projet limité comme la réponse à un appel d'offre européen, ou véritable intégration comme dans le nord de l'Europe, s'interroge François Xavier Lebel. Pour l'instant, si ce dernier note une « *appétit de collaboration* », ces projets vont rarement jusqu'à l'intégration.

Pour cela, encore faudrait-il, « *définir des règles du jeu communes au niveau européen* » analyse Alain Coutrot. Un défi qui n'est pas évident à relever, si l'on prend l'exemple de Mov'eo, pôle de compétitivité spécialisé dans l'automobile. « *Comment se mettre d'accord sur une coopération, alors que les gouvernements français et allemands se disputent sur les normes d'émission des automobiles ?* » a relevé Jean Rognetta, animateur de la table ronde. Autre question soulevée par les possibles intégrations européennes : faut-il les regrouper géographiquement ? Pour Alain Coutrot et Jacques Lacambre, président directeur général de Mov'eo, les collaborations à distance peuvent très bien fonctionner, si le projet est défini à l'avance. Dans l'hypothèse inverse, se pose alors la question de la compétitivité des territoires.